



TRISTOCK 180

Sécurisez vos DASRI

## STOCKAGE DASRI



# TRISTOCK 180

Local d'entreposage temporaire pour DASRI



60 Litres x 4

### CONSTRUCTION

- Charpente en aluminium
- Isolation: thermipan
- 2 grilles d'aération
- Charnière zamac
- Utilisation en intérieur/extérieur

### DIMENSIONS

- Hauteur: 1622 mm
- Largeur: 887 mm
- Profondeur: 516 mm

### ÉQUIPEMENTS

- Clavier à code mécanique
- Pieds inox hauteur 100 mm
- Kit hygiène (pieds + évacuation)

### COTES UTILES

- Passage: 1392 x 450 mm
- Largeur: 835 mm
- Profondeur: 471 mm

### INSTALLATION

Il est impératif de prévoir un sol plat pour accueillir le local. Vous devez aussi prévoir tous les raccordements nécessaires à une utilisation dans les règles de l'art.

### OPTIONS

Personnalisation des couleurs

## ACCESSOIRES TRISTOCK



### CLAVCOD

Clavier mécanique pour verrouillage à code des armoires



### P340 ou P1000

Pieds en inox hauteur 100 mm pour TRISTOCK60 à TRISTOCK1000



### KITHYG

Évacuation pour raccordement aux eaux usées

(siphon + raccord PVC + pieds inox pour sur-élévation de l'armoire)

## OPTIONS TRISTOCK

Personnalisation de la couleur selon nuancier RAL

**RALTEC**



Afin de bien choisir votre armoire, merci de vérifier les dimensions de vos cartons / fûts / GRV selon notre tableau de correspondance page 14. Nous ne fournissons pas les bacs de collecte. Merci de contacter votre société de collecte.



## CONDITIONS GÉNÉRALES SUR LES LOCAUX DE STOCKAGE INTERMÉDIAIRE\* :

Ces locaux, dont l'emplacement n'a pas toujours été prévu dans les bâtiments existants, sont néanmoins très souvent indispensables.

### LA FONCTION:

- entreposage temporaire de déchets préalablement conditionnés pour une ou plusieurs unités de soins, dans des conditions conformes à la réglementation et aux protocoles internes ;
- point de collecte à l'intérieur de l'établissement qui peut également être utilisé pour l'entreposage des produits souillés, du linge sale, des déchets ménagers et assimilés.

### LA LOCALISATION:

- dans la mesure du possible, à l'extérieur de l'unité de soins ;
- à proximité du circuit d'évacuation (monte-charge, ascenseur...).

### LES CONDITIONS GÉNÉRALES ET LES ÉQUIPEMENTS:



- signalisation apparente de l'usage du local et limitant l'accès sur la porte ;
- identification du local du point de vue de la réglementation incendie ;
- superficie adaptée au volume de déchets produits et au rythme de collecte ;
- absence de communication directe avec d'autres locaux ;
- local non chauffé et éventuellement réfrigéré dans le cas de conditions climatiques particulières (départements d'outre-mer et assimilés) ;
- ventilation suffisante, naturelle ou mécanique ;
- porte suffisamment large pour laisser passer les conteneurs et à fermeture impérative (un dispositif à clef ou « digicode » est recommandé pour les locaux susceptibles d'être accessibles au public) ;
- éclairage efficace ;
- interdiction d'entreposer des déchets conditionnés dans des sacs à même le sol ;
- sols et parois lavables, résistants aux chocs et aux produits détergents et désinfectants ;
- poste de lavage des mains correctement équipé à proximité ou à défaut, distributeur de solution hydro- alcoolique ;
- conteneurs mobiles distincts et clairement identifiés pour les déchets d'activités de soins à risques infectieux et les déchets assimilables aux déchets ménagers ;
- affichage des consignes et du protocole interne d'entretien.

## COMMENT INSTALLER VOTRE LOCAL ?

Il est impératif de préparer un sol plat pour installer votre mobilier TRISTOCK.



## DIMENSIONS FÔTS ET GRV DE RÉFÉRENCE POUR NOS CONCEPTIONS:

CONTENANTS en litres		DIMENSIONS en mm		
<b>Mini fûts</b>				
	5	140	190	190
	10	200	190	190
	30	330	400	360
	50	500	400	360
	60	580	400	360
	<b>GRV</b>			
	240	1070	580	730
	360	1110	620	865
	770	1340	767	1360

\*Arrêté du 7 septembre 1999 relatif aux modalités d'entreposage des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés et des pièces anatomiques.

Sources: Déchets d'activité de soins à risques infectieux, comment les éliminer?  
Guide technique du ministère de la Santé et des Sports